

Province de Québec  
MRC des Laurentides  
Municipalité du canton d'Amherst

Saint-Rémi d'Amherst, le 12 septembre 2011

À la séance ordinaire du conseil de la municipalité du canton d'Amherst, tenue le 12<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2011, à laquelle sont présents le maire M. Bernard Lapointe et les conseillers :

Gaston Beaulieu	Daniel Lampron
	Denise Charlebois
Carole Martineau	Yves Duval

Formant tous quorum sous la présidence du maire.

Monsieur le conseiller Ronald Robitaille est absent.

M. Bernard Davidson, secrétaire-trésorier et directeur général et Mme Hélène Dion, secrétaire-trésorière adjointe et dga sont aussi présents.

RÉFLEXION DU MOIS : Élever un enfant, c'est lui apprendre à se passer de nous. ( Ernest Legouvé)

Monsieur le maire soumet l'ordre du jour à mesdames et messieurs les conseillers.

ORDRE DU JOUR  
Assemblée ordinaire du 12 septembre 2011

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Ratification de l'ordre du jour
- 3- Ratification de la séance ordinaire du 8 août 2011  
Résolutions numéros 158-11 à 171-11 inclusivement
- 4- Ratification des déboursés
  - a) Chèques fournisseurs numéros 110583 à 110674 inclusivement pour un montant de 261 784,60 \$. Chèques salaires et rémunérations du conseil pour le mois d'août 2011 pour un montant de 55 242,08 \$.
  - b) Résolution pour transfert budgétaire
- 5- Correspondance
- 6- Administration générale
  - a) Modifications aux conditions de travail de l'inspecteur adjoint.
  - b) Règlement régissant les conditions d'accès des embarcations sur certains plans d'eau.
  - c) Résolution pour acquisition de servitudes à des fins de récréation extensive.
  - d) Résolution mandatant le notaire pour acquisition du lot 8-1 rang 6 Nord.

- e) Fondation Cusson.
- f) Avis de motion, règlement code d'éthique et de déontologie.
- g) Journée de réflexion sur divers dossiers municipaux.
- h) Projet de regroupement Amherst-Huberdeau, suivi du dossier
- i) Avis de motion, modification au règlement 373-04 établissant un tarif applicable à des dépenses par les élus municipaux.

#### 7- Sécurité publique

- a) Rapport mensuel du directeur du service d'incendie
- b) Camion autopompe-citerne, suivi.  
Agrandissement du poste d'incendie, résolution pour appels d'offres
- c) Résolution fin d'emploi pompier volontaire
- d) Renouvellement de l'entente incendie avec Boileau
- e) Semaine de la prévention
- f) Entente incendie avec Lac-des-Plages

#### 8- Voirie municipale

- a) Résolution pour appel d'offres, réserve de sable pour entretien des chemins en hiver.
- b) Résolution autorisant le relevé de la rue du Village à Vendée
- c) Chemin et Terrasse Maskinongé, chemin Ouimet : réparation d'asphalte
- d) Demande de l'Association des propriétaires riverains du lac Rognon pour prolonger l'entente relativement à l'entretien du chemin

#### 9- Hygiène du milieu

- a) Résolution autorisant les déboursés pour l'aménagement d'un écocentre.
- b) Résolution autorisant la signature des ententes pour l'écocentre
- c) Source publique, suivi du dossier.

#### 10- Urbanisme et mise en valeur du territoire

- a) Suivi des permis de construction échus
- b) Projet de modification de règlement de zonage, ajout de service professionnel zone 86-1.
- c) Réunion de la PROMA

11- Loisirs et culture

- a) Patinoire de Saint-Rémi, suivi du dossier
- b) Piste cyclable Saint-Rémi-Huberdeau

12- Histoire et patrimoine

13- Affaires nouvelles

14- Période de questions

15- Levée de la séance

RÉS 172-11 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en y retranchant les points suivants :

- 6-b) Règlement régissant les conditions d'accès des embarcations
- 6-e) Fondation Cusson
- 8-c) Réparation d'asphaltage
- 8-d) Demande de l'Association des propriétaires du lac Rognon
- 11-b) Piste cyclable St-Rémi-Huberdeau

Adoptée à la majorité.

RÉS 173-11 : PROCÈS-VERBAL

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le secrétaire-trésorier soit exempt de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2011, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 48 heures avant le début de la présente séance.

De plus, que le procès-verbal du 8 août 2011 soit adopté tel que rédigé.

Résolutions numéros 158-11 à 171-11 inclusivement

Adoptée à la majorité

RÉS 174-11 : DÉBOURSÉS POUR LE MOIS D'AOÛT 2011

Le secrétaire-trésorier dépose au conseil les déboursés pour le mois d'août 2011 : chèques fournisseurs numéros 110583 à 110674 inclusivement pour un montant de 261 784,60\$ et chèques salaires et rémunérations du conseil pour le mois d'août 2011 pour un montant de 55 242,08 \$.

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à la majorité.

RÉS 175-11 : AFFECTATION D'UNE PARTIE DU SURPLUS NON AFFECTÉ

Considérant que les projections budgétaires au 31 décembre 2011 préparées par la secrétaire-trésorière adjointe anticipent un déficit de 95 600 \$;

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

Que le Conseil affecte un montant de 95 600 \$ provenant de l'excédent de fonctionnement non affecté (59 11000 000) aux activités de fonctionnement suivantes :

Voirie municipale : 48 264 \$	Enlèvement de la neige : 21 918 \$
Circulation et stationnement : 7 000 \$	Déchets domestiques : 18 418 \$

Adoptée à la majorité.

REMERCIEMENTS POUR LA CONTRIBUTION MUNICIPALE AU CAMP DE JEUNES LA RIPOUSSE

Le directeur intérimaire de la Sûreté du Québec poste de la MRC des Laurentides, M. Sylvain Mainville, a fait parvenir à la municipalité une lettre de remerciements pour la contribution municipale au Camp de jeunes 2011 La Ripousse.

APPROBATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 469-11

Le règlement d'emprunt 469-11 décrétant un emprunt de 130 000 \$ pour l'achat d'un camion-citerne a été approuvé le 15 août 2011.

PROGRAMME D'AIDE POUR LOGEMENTS SOCIAUX, RENCONTRE AVEC LE DIRECTEUR DU TRAIT D'UNION DE ST-RÉMI INC.

M. Gaétan Larose, administrateur du Trait d'Union de St-Rémi Inc., a demandé une rencontre avec la Municipalité pour discuter du programme d'aide pour logements sociaux. Cette rencontre se tiendra prochainement.

CONFIRMATION D'UNE SUBVENTION DE 85 700 \$ POUR L'AMÉLIORATION DU CHEMIN DE ROCKWAY VALLEY

Le ministre délégué aux Transports, M. Norman MacMillan, a confirmé l'octroi à la municipalité de la subvention de 85 700 \$ pour l'amélioration du chemin de Rockway Valley.

RÉS 176-11 : MODIFICATIONS AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DE L'INSPECTEUR ADJOINT, ROBERT GEFFROY

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

Que les conditions de travail de l'inspecteur adjoint M. Robert Geffroy soient modifiées comme suit :

- Période de travail portée à 8 mois par année jusqu'en novembre 2013;
- Salaire horaire de 19 \$ rétroactif au 01/08/2011;
- 5 jours de maladie par année payés si non utilisés (soit 1,5 jours pour l'année 2011).

Adoptée à la majorité.

RÉS 177-11 : DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR L'ADOPTION D'UNE LOI SPÉCIALE RELATIVE À L'ACQUISITION PAR LA MUNICIPALITÉ D'AMHERST DE SERVITUDES À DES FINS DE CORRIDORS RÉCRÉATIFS

CONSIDÉRANT QUE la pérennité à long terme des sentiers récréatifs non motorisés est devenue un enjeu stratégique pour le maintien des acquis et le renouvellement du produit récréotouristique de notre région, dans un contexte où l'intégrité de sentiers récréatifs d'intérêt est menacée dans plusieurs secteurs par le développement immobilier en terres privées;

CONSIDÉRANT QUE notre municipalité, comme la majorité des autres municipalités de la MRC des Laurentides, ne possèdent pas les outils de planification et de contrôle complets afin d'assurer la pérennité à long terme des corridors récréatifs;

CONSIDÉRANT QU'IL existe sur le territoire de notre municipalité un potentiel de mise en valeur de sentiers récréatifs d'intérêt récréotouristique;

CONSIDÉRANT QUE la mise en valeur du grand réseau régional de sentiers récréatifs représente l'un des objectifs d'importance du produit récréotouristique, tels qu'indiqués à la section 6.4 du schéma d'aménagement révisé, ainsi que dans le nouveau plan stratégique conjoint MRC-CLD;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions des articles 117.1 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, ne peuvent répondre adéquatement à elles seules pour le milieu municipal aux objectifs de préservation et de développement de liens récréatifs sur les terres privées, dans le contexte topographique et de développement de la villégiature;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Laurentides, par le biais de la résolution numéro 2011.05.5190, a obtenu le mandat d'accompagner techniquement les démarches concertées de ses municipalités en matière de protection et de développement de corridors récréatifs d'intérêt intermunicipal et régional, notamment pour les aider à se procurer tous les outils financiers, de planification et de gestion à ces mêmes fins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité d'Amherst signifie une requête auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire afin de lui permettre, par le biais d'une loi spéciale, d'obtenir le pouvoir requis suivant :

« l'exigence par une municipalité, comme condition préalable à l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale ou de la délivrance de certains permis de construction, à ce que la propriétaire de l'immeuble visé s'engage à établir gratuitement en faveur de la municipalité une servitude réelle perpétuelle aux fins prévues par l'article 117.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme par une telle demande.

Une telle servitude viserait également un corridor aménagé pour la pratique d'activités récréatives et sportives tel un sentier de randonnée; l'exigence d'une telle servitude pourrait ainsi remplacer l'établissement au bénéfice de la municipalité d'un versement en argent ou d'une cession de terrain à des fins de parcs et terrains de jeux ».

QUE la municipalité d'Amherst transmette au préalable copie certifiée conforme de la présente résolution à la MRC des Laurentides, afin que celle-ci puisse superviser l'ensemble de la démarche liée à ce type de requête liée aux 18 municipalités concernées (excluant Sainte-Agathe-des-Monts et Mont-Tremblant), et transmette l'ensemble de la documentation au gouvernement du Québec.

Adoptée.

#### RÉS 178-11 : ACQUISITION DU LOT 8-1 RANG 6 NORD CANTON D'AMHERST

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

Que la Municipalité acquière du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune le lot 8-1 rang 6 Nord du canton d'Amherst et que le Conseil autorise le directeur général à recourir aux services de Me Louis-Philippe Robert, notaire, ou autre si ce dernier n'est pas disponible, pour préparer l'acte de transfert et autorise également le maire et le directeur général à signer tous les documents requis.

Adoptée à la majorité

#### AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Madame la conseillère Denise Charlebois donne avis de motion de la présentation lors d'une séance subséquente d'un règlement établissant un code d'éthique et de déontologie pour les élus et les employés municipaux.

#### JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR DIVERS DOSSIERS MUNICIPAUX

À la fin septembre, cette année encore, les membres du conseil se rencontreront pour une journée de réflexion sur divers dossiers municipaux.

#### PROJET DE REGROUPEMENT AMHERST-HUBERDEAU, RENCONTRES PRÉVUES

Des rencontres sont prévues au mois de septembre entre les membres du conseil des deux municipalités et possiblement à la fin octobre avec les citoyens.

#### AVIS DE MOTION, MODIFICATION AU RÈGLEMENT 373-04 ÉTABLISSANT UN TARIF APPLICABLE À DES DÉPENSES OCCASIONNÉES PAR LES ÉLUS MUNICIPAUX POUR LE COMPTE DE LA MUNICIPALITÉ

Mme la conseillère Carole Martineau donne avis de motion de la présentation lors d'une séance subséquente d'un règlement modifiant le règlement 373-04 établissant un tarif applicable aux cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la Municipalité d'Amherst par les élus municipaux.

#### RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE

Au cours du mois d'août, il y a eu 14 interventions des premiers répondants, 2 interventions de protection incendie et une de désincarcération.

RÉS 179-11 : DÉLÉGATION À LA VILLE DE MONT-TREMBLANT POUR EFFECTUER DES TESTS DE COMMUNICATION SUR LE TERRITOIRE D'AMHERST ET AUTORISATION DE DÉBOURSÉS POUR L'ACHAT DU MATÉRIEL DE COMMUNICATION

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

QUE la Municipalité d'Amherst délègue à M. Jean Desjardins, directeur de la Sûreté municipale de Mont-Tremblant et à la Ville de Mont-Tremblant la responsabilité et la compétence afin qu'ils puissent procéder à tous les tests nécessaires concernant le réseau de communication pour les services d'urgence sur le territoire d'Amherst.

DE procéder à l'achat du matériel de communication (portatifs, mobiles) à la Ville de Mont-Tremblant, dès que les tests seront concluants, en fonction des besoins de la Municipalité et aux conditions déjà établies par le contrat entre Bell Canada et la Ville de Mont-Tremblant.

Adoptée à la majorité.

RÉS 180-11 : AGRANDISSEMENT DU POSTE D'INCENDIE DE VENDÉE, ACCEPTATION DES PLANS ET DEVIS ET MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR APPELS D'OFFRES

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le conseil accepte les plans préparés par Design 89 ainsi que le devis préparé par le directeur général M. Bernard Davidson et que ce dernier soit mandaté pour demander des soumissions publiques pour l'agrandissement du poste d'incendie de Vendée.

Adoptée à la majorité.

RÉS 181-11 : FIN D'EMPLOI DE DEUX POMPIERS VOLONTAIRES

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

Que le Conseil mette fin à l'emploi de Marcel St-Laurent, pompier et de Michel Gousy, pompier et premier répondant.

Adoptée à la majorité.

RÉS 182-11 : ENGAGEMENT PROBATOIRE DE MARTIN CHARLEBOIS AU SERVICE D'INCENDIE

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

Que le conseil procède à l'engagement probatoire de Martin Charlebois au service d'incendie.

Adoptée à la majorité.

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE AVEC BOILEAU

Le directeur du service d'incendie M. Yves Duval et le directeur général M. Bernard Davidson sont mandatés pour négocier le renouvellement de l'entente pour la protection contre l'incendie avec les représentants de la municipalité de Boileau.

### SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES

Le service d'incendie d'Amherst, en collaboration avec l'École Le Carrefour de Saint-Rémi, organise la soirée « la Grande Évacuation » qui se déroulera mercredi le 12 octobre. La grande évacuation consiste en un concours où les enfants pourront participer en impliquant les parents en vue de préparer un plan d'évacuation de leur résidence. Toutes les informations seront remises aux enfants de l'école durant la semaine du 3 octobre. Les parents devront compléter un formulaire et trois gagnants, un de Saint-Rémi, un de Rockway Valley et un de Vendée, seront pigés au hasard. Les gagnants recevront un prix et la visite des pompiers le 12 octobre.

Jeudi le 13 octobre, entre 18h00 et 20h00, les pompiers remettront des piles neuves pour les détecteurs de fumée en remplacement des piles usagées. L'activité se tiendra au Dépanneur de Saint-Rémi et à l'Épicerie du Village à Vendée.

### ENTENTE INCENDIE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-PLAGES

Une rencontre aura lieu prochainement entre le directeur du service d'incendie M. Yves Duval et les représentants de la municipalité de Lac-des-Plages concernant le renouvellement de l'entente intermunicipale pour la protection contre l'incendie et le service des premiers répondants.

### RÉS 183-11 : APPELS D'OFFRES POUR RÉSERVE DE SABLE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS EN HIVER

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

Que le conseil accepte le devis pour la fourniture d'une réserve de sable devant servir à l'entretien des chemins à l'hiver 2011-2012, mandate le directeur général pour aller en appel d'offres auprès des trois entreprises déterminées en assemblée de travail et autorise l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Adoptée à la majorité.

### RÉS 184-11 : AUTORISATION DE DÉBOURSÉS, RELEVÉ DE LA RUE DU VILLAGE

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le conseil autorise le directeur général à confier à une firme d'arpenteurs-géomètres, soit MPMAG Inc. ou autre, le mandat de réaliser le relevé de la rue du Village à Vendée.

Adoptée à la majorité.

### RÉS 185-11 : AUTORISATION DE DÉBOURSÉS, AMÉNAGEMENT D'UN ÉCOCENTRE

Considérant que la MRC des Laurentides implantera sept écocentres sur son territoire et que le site de la municipalité d'Amherst a été retenu comme écocentre municipal;

Considérant que la MRC des Laurentides doit assumer financièrement les immobilisations visant la mise en place de l'écocentre mais que certains travaux nécessaires à son implantation sur le terrain du garage municipal sont à la charge de la municipalité;



Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que le conseil autorise l'aménagement d'un écocentre sur le terrain du garage municipal et autorise également les déboursés occasionnés par la réalisation des travaux à la charge de la municipalité.

Adoptée à la majorité.

RÉS 186-11 : RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DES ENTENTES RELATIVES À L'IMPLANTATION D'UN ÉCOCENTRE

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le maire M. Bernard Lapointe et le directeur général M. Bernard Davidson soient mandatés pour signer au nom de la municipalité l'entente relative à la gestion et à l'exploitation de l'écocentre municipal, site du canton d'Amherst ainsi que le bail du terrain sur lequel sera érigé l'écocentre, après que certaines corrections y soient apportées.

Adoptée à la majorité.

RÉS 187-11 : CORRECTIFS À LA SOURCE D'EAU SUR LA RUE AMHERST, MANDAT À ROBERT LAURIN, INGÉNIEUR ET DEMANDE D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MDDEP, AUTORISATION DE DÉBOURSÉS

Considérant que le Conseil a retenu l'option du réacteur UV pour traiter l'eau à la source d'eau à usage publique de la rue Amherst;

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le Conseil mandate Robert Laurin, ingénieur, pour procéder à la conception des plans et devis conformément au rapport sommaire 2011-016 datée du 31 mai 2011 et à la demande du certificat d'autorisation requis au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Adoptée à la majorité.

AVIS DE MOTION, MODIFICATION AU RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 350-02

Monsieur le conseiller Daniel Lampron donne avis de motion de la présentation lors d'une séance subséquente d'un règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 350-02 et plus précisément sur les conditions d'émission des permis.

Province de Québec  
MRC des Laurentides  
Municipalité d'Amherst

PROJET DE RÈGLEMENT 188-11

Ayant pour objet de modifier le zonage dans la zone institutionnelle 86-I

ATTENDU QU'UN règlement de zonage portant le numéro 352-02 est en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QU'UNE demande de modification au règlement de zonage a été présentée par le propriétaire d'une partie du lot 4A-33 rang 5 Nord afin d'autoriser l'usage « service professionnel associable à l'habitation » dans la zone 86-I;

ATTENDU QUE la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme est à l'effet de donner suite à cette demande;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

QUE le présent projet de règlement portant le numéro 188-11 soit adopté et qu'il soit décrété ce qui suit :

Article 1 : Le présent projet de règlement a pour objet de modifier la grille des normes de zonage datée du 13 janvier 2003 et faisant partie intégrante du règlement de zonage portant le numéro 352-02 en ajoutant un point à la ligne 35 autorisant l'usage « service professionnel associable à l'habitation » dans la zone 86-I.

Article 2 : Le présent projet de règlement sera soumis à une assemblée publique de consultation le 11 octobre 2011 à 19h00.

Article 3 : Le présent projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Adoptée à la majorité.

---

Bernard Lapointe, maire

---

Bernard Davidson, secrétaire-trésorier/ dg

#### AVIS DE MOTION, MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 352-02

Madame la conseillère Carole Martineau donne avis de motion de la présentation lors d'une séance subséquente d'un règlement modifiant le règlement de zonage 352-02 afin d'ajouter l'usage « service professionnel associable à l'habitation » dans la zone 86-I.

#### RÉS 189-11 : RÉUNION DE LA PROMA, AUTORISATION DE DÉBOURSÉS

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

D'autoriser les déboursés relatifs à la participation des membres du conseil et des employés municipaux au 2<sup>e</sup> colloque de la PROMA qui se tiendra jeudi le 22 septembre prochain à l'hôtel de ville de Boileau à compter de 8h45. Les frais d'inscription sont de 25 \$ incluant le dîner.

Adoptée à la majorité.

PATINOIRE DE SAINT-RÉMI, SUIVI DU DOSSIER

La patinoire de Saint-Rémi, qui a été défrayée en grande partie par le Pacte rural, est presque terminée, il ne reste que l'abri des joueurs à construire.

RÉS 190-11 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

Que la séance soit levée.

Adoptée à la majorité.

---

Bernard Lapointe, maire

---

Hélène Dion, sec.-très. adj. et dga